

Mairie de NOZEROY
Place de la Mairie
39250 NOZEROY

**ARRETE du MAIRE PORTANT DELEGATION de FONCTION
à Mme COULON (Ep. BOURGLAN) Emilie, 3^{ème} Adjoint au Maire**

Le Maire de Nozeroy,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020 fixant à trois le nombre d'Adjoints au Maire,

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Mme COULON (Ep. BOURGLAN) Emilie au poste de 3^{ème} Adjointe en date du 11 août 2025, date à laquelle elle a effectivement exercé ses fonctions,

Vu l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Locales qui permet au Maire de déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions aux Adjoints,

ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation depuis son entrée en fonction à Mme COULON (Ep. BOURGLAN), 3^{ème} Adjointe au Maire, pour traiter l'ensemble des affaires communales concernant le domaine :

- ✧ des affaires électorales
- ✧ des fêtes et cérémonies
- ✧ de l'état civil

Article 2 : Madame COULON (Ep BOURGLAN) Emilie a la charge de gérer les crédits inscrits au budget communal en ces matières et à ce titre de signer les divers documents s'y rapportant.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et affiché au tableau du secrétariat de mairie. En outre, une ampliation sera adressée au SGC de POLIGNY.

Signature du Délégué,



Fait à Nozeroy, le 02.09.2025

Le Maire,

Dominique CHAUVIN

